Escalier social de l'armée de Terre : le concours des officiers des domaines de spécialités (ODS)

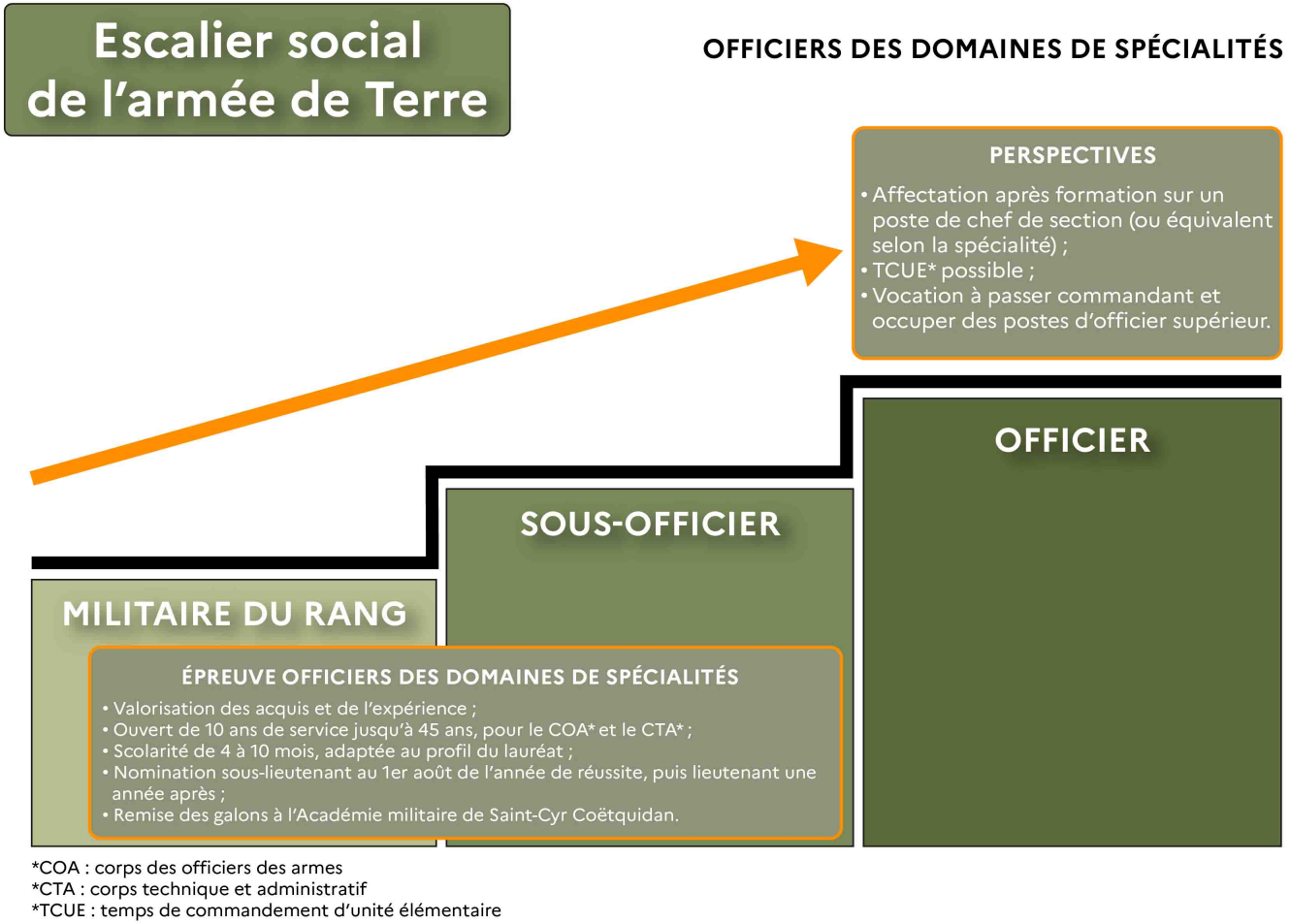

*COA : corps des officiers des armes
*CTA : corps technique et administratif
*TCUE : temps de commandement d'unité élémentaire

Le concours ODS a remplacé depuis 2020 le concours OAEA/OAES et le recrutement officier rang. Accordant une place fondamentale à la reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP), il est désormais la voie privilégiée de recrutement des officiers semi-directs tardifs.

Ce concours est ouvert aux sous-officiers et militaires du rang, quels que soient les diplômes militaire et civil détenus, à partir de 10 ans de service jusqu'à l'âge de 45 ans, sous réserve d'aptitude médicale et d'habilitation secret.

Les épreuves sont accessibles à tous après une préparation minimum; elles valorisent les compétences, les aptitudes et l'expérience acquise à travers un dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) présenté devant un jury d'experts qui évalue la compétence métier et examine les motivations et le potentiel du candidat.

Les lauréats sont nommés sous-lieutenant le 1er août de l'année de réussite et se voient remettre leurs galons d'officier à Coëtquidan à l'occasion du Triomphe. Après une scolarité en école de formation spécialisée de 4 à 10 mois selon le profil, l'officier est affecté en unité afin de tenir un poste de chef de section (ou équivalent selon la spécialité). Certains ODS peuvent avoir par la suite l'opportunité de commander une unité élémentaire. A terme, ces officiers ont vocation en majorité à passer commandant et tenir des postes d'officier supérieur.

Le recrutement ODS offre à tous l'opportunité d'accéder à l'épaulette en valorisant l'expérience et la valeur personnelle plus que les diplômes. A ce titre, il est le parfait exemple d'escalier social de l'armée de Terre.

Témoignage du lieutenant François, chef de peloton au 503e régiment du Train

Engagé comme militaire du rang en 2005 avec une spécialité porte-engins blindés, le lieutenant François passe en 2010 par l'école des sous-officiers de Saint-Maixent ; il tient à son retour au régiment respectivement les fonctions de chef d'escouade, de sous-officier adjoint puis de sous-officier chargé des matériels de son escadron. Il est déployé notamment en Afghanistan, au Liban et en République de Côte-d'Ivoire. Après l'obtention de son BSTAT en 2018, il passe le concours des ODS deux ans plus tard et, après un an de division d'application aux écoles du train et de la logistique opérationnelle à Bourges, il revient au 503e RT pour prendre le commandement du 3e peloton de transport.

- **Pourquoi avez-vous passé les ODS ?** : L'envie de prendre plus de responsabilités tout simplement. L'envie de prendre plus de responsabilités avec notamment la perspective de peut-être devenir CDU car je sais que cette possibilité est offerte aux meilleurs ODS quand les conditions le permettent.

- **Comment avez-vous abordé les épreuves ?** : Pour l'écrit, j'ai beaucoup travaillé en amont pour préparer l'épreuve de la note de synthèse, une vraie découverte pour moi. J'ai beaucoup lu sur le sujet et consulté des tutoriels sur la méthodologie. Pour l'oral, j'ai suivi une préparation régimentaire centrée sur la spécialité, l'aisance à l'oral et la culture générale.
- **Deux ans après avoir réussi les épreuves, qu'est ce qui a changé pour vous ?** Après le concours, et depuis que j'ai repris le commandement de mon peloton, je sens que j'ai plus de hauteur de vue, plus de recul sur la globalité des enjeux du peloton. La division d'application a notamment été un des moments importants de cette prise de confiance et de conscience.
- **Quelles sont vos perspectives ?** Pour la suite, je souhaite devenir commandant d'unité puis passer des diplômes d'état-major (FEM-O et Diplôme d'aptitude aux emplois d'officier supérieur -DAEOS).
- **Auriez-vous un message pour un militaire qui hésiterait à passer le concours ?** Si vous êtes motivé et que vous pensez avoir le potentiel, il ne faut pas hésiter à présenter ce concours qui est un véritable tremplin dans un parcours professionnel.